

PV AG régulière H12-04 de reconduction 9 mai 2012

«Ordre du jour AG 9 mai

- 0.0 Procédures
- 1.0 Bilan local et national
- 2.0 Congrès CLASSE
- 3.0 Prochaine AG
- 4.0 Reconduction
 - 4.1 Reconsidération du mandat 21 mars
 - 4.2 Reconduction de la grève
- 5.0 Mandats et proposition
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée»

1600 membres se sont présenté-e-s

0.0

Ouverture de l'assemblée à 12h25:

Catherine Labelle-Léonard (optimonde) demande ouverture de l'assemblée

0.1

Présidium :

Laurence Meunier-Dubé (Action sociale et média) propose François comme président et Louis-Simon Besner comme secrétaire

Appui : Marc Paquin (informatique)

Huis-Clos

Question privilégiée : Marc Paquin (informatique) propose un huis-clos administratif et des gardes de sécurité (sauf président, audiovisuel et interprètes)

Appui : Geoffroy Delory (Création littéraire)

Adopté à majorité

Amendement : Yalda Machouf-Khadir (double DEC : Optimonde) amende pour ajouter comme exception Santiago Bertolino

Appui : Geoffroy Delory (Création littéraire)

Adopté à majorité

Sous-amendement : Julien Pitre (optimonde) sous-amende pour ajouter comme exception les professeurs

Appui : Geoffroy Delory (Création littéraire)

Adopté à majorité

0.2

Ordre du jour :

Mandat de l'AG du 2 mai

Ordre du jour fixe

1.0

Bilan local et national

Proposition privilégiée :

Élisabeth Néron (Création littéraire) propose 1 min. de silence pour les étudiants blessés

Appui : Oliver Turner (Optimonde)

Adopté à majorité

Vincent Chaplu (session de transition) proposition d'une plénière de 15 min. sur le bilan local et national

Appui : Yalda Machouf-Khadir (double DEC : optimonde)

Adopté à l'unanimité

2.0

Congrès CLASSE

3.0

Prochaine AG

~~Marc Paquin (informatique) propose une AG le 16 mai au gymnase du CVM avec le même ordre du jour.~~

Appui : Isabelle Mantion (art plastique)

Question privilège : Laurence Meunier-Dubé (Action sociale et média) propose de déplacer le point prochaine AG à la fin (besoin du vote du 2/3)

Adopté au deux tiers

4.0

Reconduction de la grève

4.1

Reconsidération du mandat du 21 mars

Geoffroy Delory (Création littéraire) propose :

«De reconsidérer le mandat qui dit qu'on est en grève jusqu'à la gratuité scolaire

Pour qu'on soit en grève jusqu'à la gratuité scolaire

Ainsi que la tenue d'États généraux qui excluent le secteur privé sur la mission de l'éducation et la marchandisation de l'éducation»

Appui : Julie Boisvert (travail social)

Samuel Doyon (soins infirmier) Propose de **scinder le mandat en deux :**

1- **«De reconsidérer le mandat qui dit qu'on est en grève jusqu'à la gratuité scolaire»**

2- **«Qu'on soit en grève jusqu'à la gratuité scolaire ainsi que la tenue d'États généraux qui**

excluent le secteur privé sur la mission de l'éducation et la marchandisation de l'éducation»

Appui : Marc Paquin (informatique)

Adopté à majorité

- 1- Reconsidérer le mandat qui dit qu'on est en grève jusqu'à la gratuité scolaire
(mandat du 21 mars)

Laurence Meunier-Dubé (Action sociale et média) propose une plénière de 20 min. sur la reconsidération du mandat

Appui : Geoffroy Delory (Création littéraire)

Adopté à majorité

~~Catherine Marleaux (design intérieur) propose une prolongation de 10 min.~~

~~Appui : Olivier Turner (Histoire et civilisation)~~

Benjamin Blanchette (communication) amende pour finir plutôt les tours de paroles

Appui : Marie-Ève Lacelle (dessin animé)

Adopté à majorité (se déroge de la principale : prolongation)

Retour sur la principale (reconsidération du mandat du 21 mars)

Marianne Martin (Création littéraire) propose d'amender pour rajouter «jusqu'à ce que Charest démissionne»

Irrecevable (selon le président), car contre l'esprit du «scindage»

Appel à la présidence

Battu à majorité

Retour sur la principale (reconsidération du mandat du 21 mars)

Question préalable adopté à majorité

Demande de comptage

Reconsidérer le mandat du 21 mars 2012

Résultats :

pour = 436 (30,6%);

contre = 957 (67,2%);

abstention = 32 (2,2%)

Battu à majorité

- 2- Proposition pour qu'on soit en grève jusqu'à la gratuité scolaire ainsi que la tenue d'États généraux qui excluent le secteur privé sur la mission de l'éducation et la marchandisation de l'éducation

Battu par résultat du précédent vote

4.2 Reconduction de la grève

Battu par résultat du précédent vote

5.0

Mandats et proposition

Yalda Machouf-Khadir propose la proposition ci-jointe

Appui : Loup Hébert-Chartrand (Action sociale et média)

- ❖ **Que l'AGECVM rejette et s'oppose à l'«entente» du 5 mai dernier;**
- ❖ **Que l'AGECVM considère qu'après un décret hors d'ordre le 5 avril, qui ne touchait pas du tout au cœur du problème, et une «offre globale» insultante le 27 avril, que l'«entente» du 5 mai est une arnaque;**
- ❖ **Que l'AGECVM reconnaisse et dénonce les conditions éprouvantes dans lesquelles se sont déroulées les négociations, qu'elle condamne la malhonnêteté manifeste des agents de l'État à l'égard des fausses promesses et des entourloupettes employées;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle à l'ordre le comité de négociation de la CLASSE quant aux marges discrétionnaires que se sont arrogés certains individus lors du processus, notamment eut égard au fait qu'il doit agir comme courroie de transmission des mandats;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'oppose à la présence de l'ASSÉ ou de la CLASSE à tout Conseil provisoire ou permanent assimilable à une instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'oppose à la présence d'acteurs ou d'actrices du milieu des affaires, du secteur privé ou du patronat sur toute table de discussion ou lors d'États généraux;**
- ❖ **Que l'AGECVM dénonce fermement le fait de siéger à ces instances comme contrevenant au syndicalisme de combat ainsi qu'à notre opposition face à la gouvernance, à la privatisation de l'université et à l'arrimage de l'éducation aux besoins du marché;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle qu'en plus d'être minoritaires à ces tables, les acteurs et actrices de la communauté académique (à l'exception des instances patronales auxquelles nous nous opposons) et les étudiantes et les étudiants n'auront aucun réel rapport de force lors des prises de décision à ces tables;**
- ❖ **Que l'AGECVM refuse que l'ASSÉ ou que la CLASSE soient complices, et donc tenues responsables, de la gestion de coupures qu'impliquent ces conseils;**
- ❖ **Que l'AGECVM souligne les dangers inhérents au "concertationnisme" et la menace que cette approche ferait planer sur nos pratiques combatives;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle que le combat actuel est une lutte de classes qui s'articule autour d'une critique du principe d'utilisateur-payeur, de la marchandisation de l'éducation et de l'économie du savoir et non d'une simple question de chiffres»**

Adopté à majorité

Corinne Lajoie (Création littéraire) propose la proposition ci-jointe :

Appui : Maxence Gras (Art plastique)

- ✓ **Considérant que le gouvernement a démontré avec la grève actuelle qu'il n'avait pas la capacité ou la légitimité de représenter les intérêts de la population;**
- ✓ **Considérant que nos aspirations les plus fondamentales ne sont pas respectées et que le système politique actuel les étouffe**

- ❖ Que l'AGECVM dénonce l'inefficacité du système représentatif et ses impacts, notamment la centralisation des pouvoirs, la dépolitisation de la population et la création d'une société du consensus illusoire;
- ❖ Que l'AGECVM exige que le concept de démocratie directe soit revendiqué activement dans le cadre d'un discours plus combatif et revendicatif à la CLASSE et qu'elle emmène cette proposition au prochain congrès»

Geoffroy Delory (Création littéraire) propose d'amender en ajoutant «poursuivre les moyens de pression jusqu'à l'obtention de ce qui est demandé»

Appui : Mikhaël-Or De Voyer (optimonde)

Estelle Desjardins propose **l'ajournement de l'AG à 15h40**

Appui : Annie-Pier Hébert (individu)

Adopté à majorité (l'AG est ajournée)